

La société Ecore espère rouvrir en novembre



Ecore a été contrainte de réduire ses activités. © D. R.

Comme nous vous l'expliquions dans notre édition de ce vendredi, l'entreprise de recyclage de métaux Ecore à Aubange est au centre de nombreuses polémiques depuis quelques années. Les riverains, dont plusieurs se sont réunis sous l'ASBL «Cades», se plaignent de rejets répétés de PCB toxiques. Ils viennent de communiquer sur les résultats d'une analyse des œufs de poule autoproduits à Aubange. On parle ainsi de présence de PCB dans certains poulaillers sept à huit fois supérieure à la valeur maximale tolérée.

Il y a plusieurs mois, la société Ecore a été contrainte de réduire drastiquement son activité, tant que des solutions permettant de limiter les émissions de PCB n'auront pas été trouvées. En mai dernier, Ecore décidait de prendre la parole afin de préciser les futurs chantiers qui doivent permettre une baisse nette des émissions. Il était question d'un plan de plusieurs investissements pour 2,5 millions d'euros afin de réduire l'émission de substances toxiques. «Ce budget servira notamment à la mise en place de trois bâtiments principaux dans lesquels se dérouleront plusieurs étapes de filtration. Concrètement, après ces travaux, les poussières devraient être

réduites d'environ 70%. Au niveau de la pollution sonore, on a mis en place un pré-broyage qui empêche grandement d'éviter des bruits d'explosion», expliquait Gaylord Renard, responsable Recherche et Développement chez Ecore en mai dernier.

Aujourd'hui, quel est l'état d'avancement de ces travaux? «Les travaux avancent très bien. Ceux-ci continuent pour la mise en place du filtre», entame Me Marc Kauten, l'avocat de la société Ecore. «La première phase qui concerne donc ce système de brume qui doit neutraliser les émanations est donc terminée. À l'heure actuelle, nous en sommes à la finalisation de la seconde phase qui consiste à la mise en place d'un filtre à manche. Dans deux semaines, la troisième phase pourra débiter: celle-ci permettra d'optimiser le système en place.» Le pénaliste arlonais l'assure: des résultats positifs sont déjà constatés suite à la finalisation des premiers travaux. «On attend la fin des travaux pour confirmer à nouveau tout cela. Pour le moment, l'activité reste limitée mais on vise une réouverture pour novembre, après toute une batterie de tests.»

SIMON MARTIN



La Meuse - Luxembourg 25/09/2021, pages 8 & 9

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Meuse - Luxembourg

